

N° 92-160-G au catalogue

# Fichiers des limites, guide de référence

Année de recensement 2011

Deuxième édition



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-160-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Fichiers des limites, guide de référence

Année de recensement 2011

Deuxième édition

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada](http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm) (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

Février 2012

N° 92-160-G au catalogue

ISBN 978-1-100-98679-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Quoi de neuf?

- Cette deuxième édition des *Fichiers des limites, guide de référence*, accompagne la diffusion des Fichiers des limites des localités désignées et des centres de population du Recensement de 2011.
- Pour le Recensement de 2011, les limites des localités désignées (LD) peuvent chevaucher celles des subdivisions de recensement (SDR).
- Tous les attributs géographiques de niveau plus élevé sont inclus dans tous les fichiers des limites à condition d'être disponible à temps pour la diffusion.
- Des mises à jour ont été effectuées aux fichiers de référence hydrographiques avec un choix de caractéristiques provenant du Réseau hydrographique national (RHN). Par conséquent, les usagers pourront remarquer des différences dans la géométrie du réseau hydrographique en Colombie-Britannique comparé à la version de 2006.
- Des renseignements supplémentaires concernant les fichiers hydrographiques sont inclus dans le présent guide.
- Le terme « région urbaine » a été remplacé par « centre de population »; le changement est entré en vigueur le 3 février 2011. Les centres de population sont classés en trois groupes, en fonction de la taille de leur population. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez lire la note intitulée *De régions urbaines à centres de population* ([www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm)).
- Tous les fichiers des limites du Recensement de 2011 peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).
- Tous les fichiers spatiaux du Recensement de 2011 sont offerts en tant que fichiers nationaux.

## Table des matières

	Page
Quoi de neuf? .....	4
<b>1. À propos de ce guide</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Aperçu</b> .....	<b>7</b>
Comment citer ce guide.....	8
Comment citer ce produit .....	9
<b>3. À propos du produit</b> .....	<b>10</b>
Objet du produit.....	10
Définitions et concepts .....	10
Contenu.....	10
Méthodologie générale .....	10
Restrictions .....	12
Comparaison avec d'autres produits/versions .....	12
Utilisation avec d'autres produits .....	13
Date de référence.....	13
<b>4. Spécifications techniques</b> .....	<b>14</b>
Clichés d'enregistrement et descriptions des données .....	14
Spécifications des fichiers .....	36
Formats des logiciels.....	37
Configuration du système.....	37
Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents.....	37
Représentation géographique .....	37
Convention des noms utilisés pour les fichiers .....	38
<b>5. Qualité des données</b> .....	<b>40</b>
Historique.....	40
Précision de localisation .....	41
Précision des attributs .....	41
Cohérence logique .....	42
Uniformité avec d'autres produits .....	42
Intégralité .....	42
<b>Annexe A Glossaire</b> .....	<b>45</b>
<b>Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011</b> .....	<b>52</b>
<b>Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>53</b>
<b>Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>54</b>

## 1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux usagers des Fichiers des limites du Recensement de 2011. Il fournit une vue d'ensemble des fichiers de la méthodologie générale utilisée pour les créer, et des renseignements techniques importants aux usagers.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec les Fichiers des limites du Recensement de 2011. Les usagers sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

La première édition de ce guide a été diffusée le 29 novembre 2011, pour accompagner la diffusion des Fichiers des limites des provinces et territoires, des divisions de recensement, des régions économiques, des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, et des subdivisions de recensement unifiées, des subdivisions de recensement, des circonscription électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003), des secteurs de recensement, des aires de diffusion et des îlots de diffusion du Recensement de 2011.

Cette deuxième édition du guide accompagne la diffusion des fichiers des limites des localités désignées et des centres de population du Recensement de 2011.

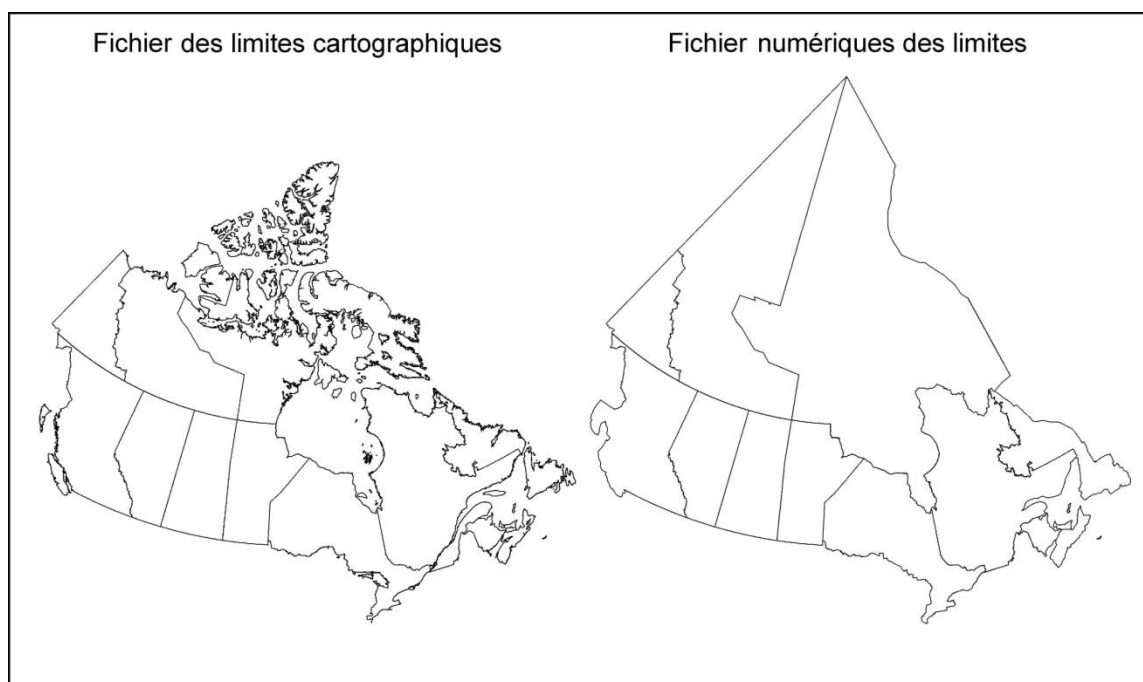
Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commercialité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

## 2. Aperçu

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 illustrent les limites des régions géographiques normalisées établies aux fins de la diffusion des données statistiques du Recensement de 2011. Un diagramme illustrant la hiérarchie des unités géographiques normalisées du Recensement de 2011 est inclus à l'annexe B du présent guide.

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 servent de charpente à la cartographie et à l'analyse spatiale. On peut les télécharger dans deux types de fichiers : cartographiques et numériques. Les fichiers des limites cartographiques représentent les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 en se servant seulement de la masse terrestre principale du Canada et de ses îles côtières. Les fichiers numériques des limites représentent la totalité des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, y compris les rives. La figure 2.1 donne en exemple un fichier des limites cartographiques et un fichier numérique des limites en projection conique conforme de Lambert.

**Figure 2.1 Exemple d'un fichier des limites cartographique et d'un fichier numérique des limites (provinces et territoires)**



Le format des Fichiers des limites du Recensement de 2011 est semblable à celui des Fichiers des limites du Recensement de 2006. Toutefois, pour le Recensement de 2011, dans chaque fichier des limites, les codes d'identification uniques, les noms et les genres de toutes les régions géographiques de plus haut niveau dans la hiérarchie des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont inclus, lorsque disponible lors de la diffusion.

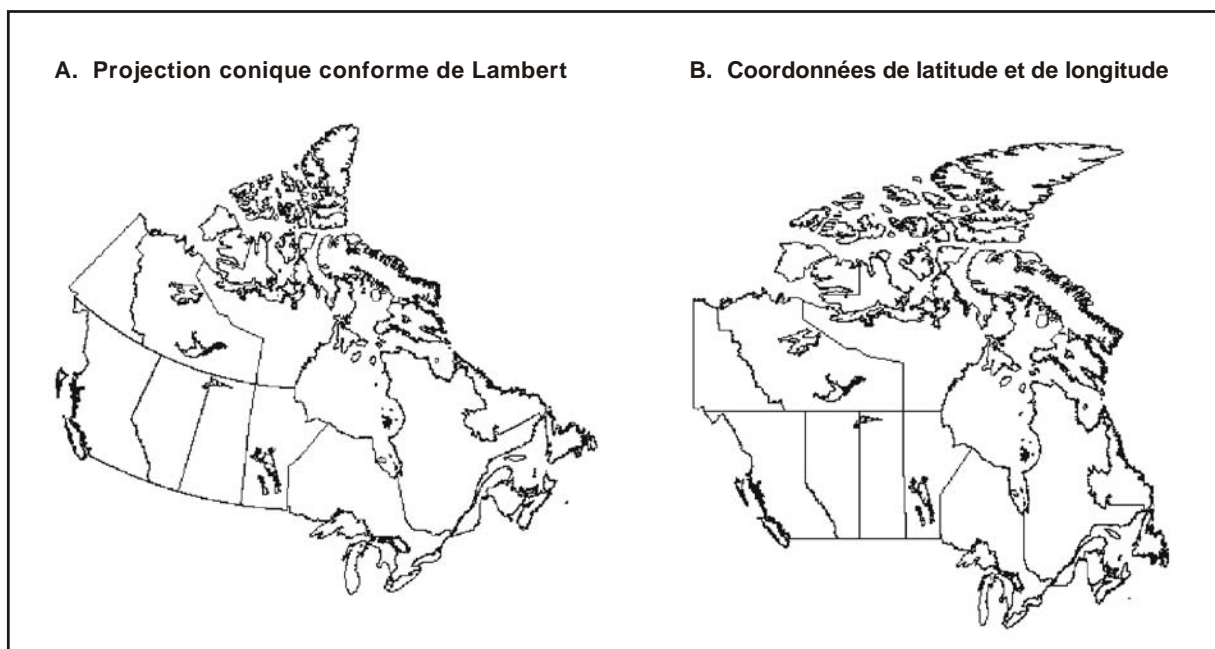
Les fichiers cartographiques et numériques des limites sont présentés selon la latitude et la longitude (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD83]). La figure 2.2 illustre un exemple de fichier des limites cartographiques selon une projection conique conforme de Lambert et d'un fichier n'ayant pas fait l'objet d'une projection, en coordonnées de latitude et de longitude. Ils sont disponibles pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 suivantes :

- province et territoire
- division de recensement
- région économique
- région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement
- subdivision de recensement unifiée
- subdivision de recensement
- circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)
- secteur de recensement
- aire de diffusion
- îlot de diffusion
- centre de population
- localité désignée
- région de tri d'acheminement censitaire (À déterminer)

Des fichiers de référence hydrographiques sont aussi disponibles :

- littoral
- lacs
- rivières

**Figure 2.2 Exemple de projection cartographique et de coordonnées non projetées**



### Comment citer ce guide

*Fichiers des limites, guide de référence, Deuxième édition, Recensement de 2011.* Produit n° 92-160-G au catalogue de Statistique Canada.



## Comment citer ce produit

*Fichiers des limites, Recensement de 2011.* Produit n° 92-160-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des îlots de diffusion, Recensement de 2011.* Produit n° 92-163-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des localités désignées, Recensement de 2011.* Produit n° 92-165-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des centres de population, Recensement de 2011.* Produit n° 92-166-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des secteurs de recensement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-168-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des aires de diffusion, Recensement de 2011.* Produit n° 92-169-X au catalogue de Statistique Canada.

*Fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales, Recensement de 2011.* Produit n° 92-171-X au catalogue de Statistique Canada.

## 3. À propos du produit

### Objet du produit

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 offrent un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme le Système d'information géographique (SIG) utilisé pour effectuer les études de l'utilisation du sol, les études démographiques, les recherches sociale et économique ou encore les études de marché. Les identificateurs géographiques établissent un lien des données statistiques aux limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 décrites dans les fichiers des limites. Les fichiers des limites peuvent aussi être utilisés pour la création de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Sur le plan de la localisation, les fichiers des limites correspondent au Fichier du réseau routier de 2011, lequel peut offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

### Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

### Contenu

Chaque fichier des limites comprend l'identificateur unique (IDU), ainsi que le nom et le type (le cas échéant) du niveau géographique que le fichier représente, ainsi que l'IDU, le nom et le type de tous les niveaux géographiques plus élevés, lorsque disponibles lors de la diffusion.

Outre l'IDU et le nom, le fichier des limites des **provinces/territoires** comprend le nom anglais, le nom français, l'abréviation anglaise et l'abréviation française.

Outre l'IDU et le nom, le fichier des limites des **circonscriptions électorales fédérales** comprend le nom anglais et le nom français.

Les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont illustrées en partie lorsqu'elles chevauchent les limites d'une province ou d'un territoire. Ces régions sont les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les centres de population.

Tous les fichiers sont disponibles en anglais et en français, dans trois formats : ArcGIS® (.shp), Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [gml]) et MapInfo® (.tab).

### Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création des fichiers des limites se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Pour produire les fichiers, on a appliqué les processus suivants :

### **Création des Fichiers numériques des limites de 2011**

Dans le cas de la création du fichier des limites numériques, des données spatiales et d'attribut ont été extraites au niveau géographique le moins élevé, l'îlot de diffusion. La manipulation des données dans les fichiers de produits consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Le fichier natif de l'îlot de diffusion a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). La composante spatiale du fichier a été reprojetée à partir de la projection conique uniforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude (NAD83) au moyen d'ArcGIS<sup>®</sup>, ArcCatalog (outil de projection des caractéristiques).

Tous les niveaux géographiques plus élevés ont été créés à partir de l'îlot de diffusion. Les fichiers ont été vérifiés du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers (voir la section 4). Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME<sup>®</sup> (Safe Software) en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> (.tab).

Les fichiers ArcGIS<sup>®</sup>, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> ont été compressés en fichiers auto-exécutables, WinZip<sup>®</sup> (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

### **Création des Fichiers des limites cartographiques de 2011**

Pour créer des fichiers de limites cartographiques, un sous-ensemble des données hydrographiques, la couche de données côtières a été créée. Ce sous-ensemble de caractéristiques hydrographiques côtières a été utilisé pour effacer les parties des îlots de diffusion couverts par des étendues d'eau. Tout comme pour la création des fichiers des limites numériques, tous les niveaux géographiques plus élevés ont été créés à partir de l'îlot de diffusion.

Les fichiers ont été vérifiés afin de décoder le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en version française et anglaise, et nommée selon la convention d'affectation des noms. Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir, à partir du format de Fichier de données géographiques utilisant FME<sup>®</sup> (Safe Software) en formats de logiciels suivants appuyés par le Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> (.tab).

Les fichiers ArcGIS<sup>®</sup>, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> ont été compressés en fichiers auto-exécutables WinZip<sup>®</sup> (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

## Création des fichiers de référence hydrographiques de 2011

### Fichier des littoraux

Le fichier des littoraux résulte de la sélection d'un sous-ensemble de traits hydrographiques qui représentent les masses d'eau externe entourant la superficie des terres du Canada. Ce fichier inclut le fleuve St-Laurent, les grands lacs et Lake-of-the-Woods.

### Fichier des lacs et rivières (polygone)

La couche hydrographique interne résulte d'une sélection des traits hydrographiques à partir des couches de données de référence hydrographique de la Base nationale de données. Ces données de référence proviennent de la Base de données topographiques (cartes 1 : 50 000 et 1 : 250 000) et de la Carte numérique du monde. Dans Colombie-Britannique, des données supplémentaires proviennent du Réseau hydrographique national. Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau que l'on ne peut trouver dans la couche littorale.

### Fichier des rivières intérieures (trait)

Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.

Les fichiers de référence hydrographique ont été traduits en français et en anglais et nommés selon la convention d'affectation des noms. Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME<sup>®</sup> en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> (.tab).

Les fichiers ArcGIS<sup>®</sup>, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> ont été compressés en fichiers auto-exécutables WinZip<sup>®</sup> (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

## Restrictions

La précision de localisation de ces fichiers ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

Les données servant à créer les produits ont été obtenues de plusieurs sources comprenant des échelles très différentes. Les fichiers numériques des limites et des fichiers les limites cartographiques ne seront pas précisés si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Les cartes créées à partir des fichiers des limites ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Elles ne visent pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011.

## Comparaison avec d'autres produits/versions

Chaque Fichier des limites du Recensement de 2011 est compatible avec les autres produits du Fichier des limites du Recensement de 2011. Il présente ses propres limites de région géographique, ainsi que certains attributs pour tous les niveaux géographiques plus élevés qui respectent la hiérarchie géographique disponible au moment de la diffusion. Les fichiers des limites sont tirés de la même source.

La superficie des terres pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 qu'on trouve dans GéoSuite peut ne pas être cohérente avec ce que donnent les Fichiers des limites cartographiques. C'est que les traits hydrographiques utilisés dans la création des Fichiers des limites sont établis à partir des traits hydrographiques sélectionnés pour la cartographie thématique.

Les Fichiers des limites de 2011 sont similaires, mais pas nécessairement conformes, aux produits des fichiers des limites diffusés avant le Recensement de 2011.

## Utilisation avec d'autres produits

On peut joindre les Fichiers des limites de 2011 à d'autres produits de données du Recensement de 2011, au moyen de l'identificateur unique (IDU) pour chaque région géographique.

Les Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement – écoumène de population du Recensement de 2011 sont généralisés pour pouvoir convenir à la cartographie à petite échelle. Du fait de la généralisation, les lignes de rivage ne sont pas nécessairement cohérentes avec la suite des Fichiers des limites cartographiques du Recensement de 2011 ou du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011.

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser les Fichiers des limites du Recensement de 2011, les usagers doivent se renseigner sur la comparabilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables provenant d'autres sources. Ils peuvent ne pas être cohérents avec les fichiers de Statistique Canada.

## Date de référence

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques du Recensement de 2011 sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Plus spécifiquement, le recensement produit des données selon les régions géographiques (p. ex., municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement) en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2011 (voir le *Dictionnaire du Recensement de 2011 – Date de référence géographique*, pour plus de détails).

## 4. Spécifications techniques

### Clichés d'enregistrement et descriptions des données

#### Province et territoire

Les Fichiers des limites des provinces et des territoires présentent les limites des 10 provinces et des 3 territoires pour lesquels des données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Les provinces et les territoires sont les principales régions politiques (imposées par la loi) au Canada. Les fichiers comprennent les limites de toutes les provinces et de tous les territoires qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada.

**Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des provinces et des territoires**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
PRFNOM	Caractère (30)	Nom de la province ou du territoire, en français.
PRANOM	Caractère (30)	Nom de la province ou du territoire, en anglais.
PRFABREV	Caractère (10)	Abréviation française du nom de la province ou du territoire.
PRAABREV	Caractère (10)	Abréviation anglaise du nom de la province ou du territoire.

#### Division de recensement

Les Fichiers des limites des divisions de recensement présentent les limites des divisions de recensement pour lesquels des données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une division de recensement est une région relevant d'une administration régionale (comme un comté ou un district régional) ou une région équivalente, à des fins statistiques. Une division de recensement est généralement formée d'un certain nombre de subdivisions de recensement (municipalités) adjacentes. Les fichiers comprennent les limites de toutes les divisions de recensement qui, combinées, couvrent l'ensemble du Canada.

**Tableau 4.2 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des divisions de recensement**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement.
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement.

**Tableau 4.3 Genres de divisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Genre de division de recensement		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
CDR	Census division / Division de recensement	85	11	...	...	...	5	9	23	18	19	...	...	...	...
CT	County / Comté	15	...	...	...	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CTY	County	41	...	3	18	...	...	20	...	...	...	...	...	...	...
DIS	District	10	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...
DM	District municipality	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
MRC	Municipalité régionale de comté	81	...	...	...	...	81	...	...	...	...	...	...	...	...
RD	Regional district	28	...	...	...	...	...	...	...	...	...	28	...	...	...
REG	Region	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	6	3
RM	Regional municipality	6	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...
TÉ	Territoire équivalent	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
TER	Territory / Territoire	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
UC	United counties	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>		<b>293</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>98</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

## Région économique

Les Fichiers des limites des régions économiques présentent les limites des régions économiques pour lesquels des données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une région économique est constituée d'un groupe de divisions de recensement complètes (sauf dans le cas d'une région économique en Ontario) et est créée en tant que région géographique normalisée du Recensement de 2011 aux fins de l'analyse de l'activité économique régionale. Les fichiers comprennent les limites de toutes les régions économiques qui, combinées, couvrent l'ensemble du Canada.

**Tableau 4.4 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des régions économiques**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
RÉIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique).
RÉNOM	Caractère (85)	Nom de la région économique.

### Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Les Fichiers des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement présentent les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement pour lesquelles des données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement comprennent une ou plusieurs municipalités adjacentes (subdivisions de recensement) qui sont situées autour d'un noyau. Pour que soit formée une région métropolitaine de recensement, le noyau doit compter au moins 50 000 habitants, et l'ensemble de la région métropolitaine de recensement doit compter au moins 100 000 habitants. Pour que soit formée une agglomération de recensement, le noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Les fichiers comprennent les limites de toutes les régions métropolitaines de recensement et de toutes les agglomérations de recensement définies pour le recensement. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent des limites provinciales figurent en partie dans les fichiers des limites selon la province.

Une région métropolitaine de recensement et trois agglomérations de recensement chevauchent les limites provinciales. Pour chacun des cas, la région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement est divisée par une limite provinciale et est montrées comme deux enregistrements de polygones dans le fichier des limites.

La région métropolitaine de recensement et les trois agglomérations de recensement coupées par des limites provinciales sont :

- Région métropolitaine de recensement d'Ottawa – Gatineau, RMRIDU 505, croise la frontière provinciale Québec / Ontario
- Agglomération de recensement de Campbellton, RMRIDU 330, croise la frontière provinciale Nouveau-Brunswick / Québec
- Agglomération de recensement de Hawkesbury, RMRIDU 502 croise la frontière provinciale Québec / Ontario
- Agglomération de recensement de Lloydminster, RMRIDU 840, croise la frontière provinciale Saskatchewan / Alberta



**Tableau 4.5 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	Type propriété multipolygone	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).

**Tableau 4.6 Genres de région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Genre de région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
B	région métropolitaine de recensement	34	1	0	1	2	6	15	1	2	2	4	0	0	0
D	agglomération de recensement sans secteur de recensement	102	3	2	4	4	22	24	4	7	13	17	1	1	0
K	agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
<b>Total</b>		<b>151</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Nota :** Comprends les parties provinciales.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

## Subdivision de recensement unifiée

Les Fichiers des limites des subdivisions de recensement unifiées montrent les limites des subdivisions de recensement unifiées pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une subdivision de recensement unifiée est un groupe de subdivisions de recensement (municipalités) adjacentes servant principalement à la diffusion des données du recensement de l'agriculture. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des subdivisions de recensement unifiées qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada.

**Tableau 4.7 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement unifiées**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num. id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement.
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement.
SRUIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
SRUNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement unifiée.

## Subdivision de recensement

Les Fichiers des limites des subdivisions de recensement montrent les limites des subdivisions de recensement pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une subdivision de recensement est une municipalité ou un territoire considéré comme étant équivalant à des fins statistiques (par exemple, les réserves indiennes et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire du Canada. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des subdivisions de recensement qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada.

**Tableau 4.8 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num. id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	Type propriété multipolygone	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement.
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement.
RÉIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique).
RÉNOM	Caractère (85)	Nom de la région économique.
SRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
SRUNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement unifiée.
SDRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
SDRNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement.
SDRGENRE	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales.
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.

**Tableau 4.8 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement (suite)**

Nom d'attribut	Type de données	Description
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).
CSSGENRE	Caractère (1)	La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires.
CSSCODE	Caractère (3)	Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques.

**CSSGENRE**

Le genre de Classification des secteurs statistiques est un code à un chiffre qui sert à identifier si la subdivision de recensement est une composante de la région métropolitaine de recensement (RMR), de l'agglomération de recensement (AR), d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) ou dans les territoires.

**CSSCODE**

Le code de la Classification des secteurs statistiques est un code à trois chiffres qui sert à identifier pour quelle région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR) ou zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) la subdivision de recensement est-elle une composante. Les catégories ZIM, qui illustrent le degré d'influence que les RMR et/ou les AR ont sur ces zones sont les suivantes : forte (code 996), modérée (code 997), faible (code 998), aucune influence (code 999), ou les territoires (code 000).

**Tableau 4.9 Genres de la Classification des secteurs statistiques selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Genre de la Classification des secteurs statistiques		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
1	SDR dans les RMR	469	13	0	5	31	157	92	12	41	44	74	0	0	0
2	SDR dans les AR ayant au moins un SR	93	0	0	0	12	13	16	0	0	11	41	0	0	0
3	SDR dans les AR sans SR	367	15	23	18	33	68	40	8	25	33	96	7	1	0
4	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM forte	594	30	32	3	32	237	95	17	62	52	34	0	0	0
5	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM modérée	1 441	134	48	23	91	490	143	61	248	111	92	0	0	0
6	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM faible	976	75	6	39	56	145	87	116	208	106	138	0	0	0
7	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant aucune ZIM	1 212	109	4	11	18	175	101	73	375	78	268	0	0	0
8	SDR dans les territoires, à l'extérieur des AR	101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	40	31
<b>Total</b>		<b>5 253</b>	<b>376</b>	<b>113</b>	<b>99</b>	<b>273</b>	<b>1 285</b>	<b>574</b>	<b>287</b>	<b>959</b>	<b>435</b>	<b>743</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>31</b>

SDR subdivision de recensement  
RMR région métropolitaine de recensement  
AR agglomération de recensement  
SR secteur de recensement

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

## Circonscription électorale fédérale

Les Fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales montrent les limites des circonscriptions électorales fédérales pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une circonscription électorale fédérale est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des circonscriptions électorales fédérales qui, ensemble, couvrent tout le territoire du Canada. Les Fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales illustrent des circonscriptions électorales fédérales en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**Tableau 4.10 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num .id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
CÉFIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement une circonscription électorale fédérale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 3 chiffres de la circonscription électorale fédérale).
CÉFNOM	Caractère (85)	Nom de la circonscription électorale fédérale.
CÉFFNOM	Caractère (55)	Nom de la circonscription électorale fédérale en français.
CÉFANOM	Caractère (55)	Nom de la circonscription électorale fédérale en anglais.

## Secteur de recensement

Les Fichiers des limites des secteurs de recensement montrent les limites des secteurs de recensement pour lesquels les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Les secteurs de recensement sont de petites régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils se trouvent au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent. Les fichiers comprennent les limites de tous les secteurs de recensement situés dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement pour lesquels des secteurs de recensement sont délimités.

**Tableau 4.11 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des secteurs de recensement**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).
SRIDU	Caractère (10)	Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères).
SRNOM	Caractère (7)	Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite).

## Aire de diffusion

Les Fichiers des limites des aires de diffusion montrent les limites des aires de diffusion pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. L'aire de diffusion est une petite région géographique formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée du Recensement de 2011 pour laquelle toutes les données statistiques du recensement sont disponibles.

**Tableau 4.12 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des aires de diffusion**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement.
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement.
RÉIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique).
RÉNOM	Caractère (85)	Nom de la région économique.
SRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
SRUNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement unifiée.
SDRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
SDRNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement.
SDRGENRE	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales.
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.



Tableau 4.12 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des aires de diffusion (suite)

Nom d'attribut	Type de données	Description
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).
CSSGENRE	Caractère (1)	La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires.
CSSCODE	Caractère (3)	Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques.
SRIDU	Caractère (10)	Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères).
SRNOM	Caractère (7)	Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite).
ADIDU	Caractère (8)	Désigne particulièrement une aire de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion).

## Îlot de diffusion

Les Fichiers des limites des îlots de diffusion montrent les limites des îlots de diffusion pour lesquels les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Un îlot de diffusion est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle les chiffres de population et des logements sont disponibles.

Le fichier numérique des limites comprend les limites des 493 345 îlots de diffusion au total qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada. Le fichier des limites cartographiques comprend les limites de 493 192 îlots de diffusion (voir section 5, Qualité des données/Intégralité).

**Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
LimiteCartographique	multipolygone	
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement.
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement.
RÉIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique).
RÉNOM	Caractère (85)	Nom de la région économique.
SRUIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
SRUNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement unifiée.
SDRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
SDRNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement.
SDRGENRE	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales.

Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion (suite)

Nom d'attribut	Type de données	Description
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).
CSSGENRE	Caractère (1)	La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires.
CSSCODE	Caractère (3)	Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques.
CÉFIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement une circonscription électorale fédérale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 3 chiffres de la circonscription électorale fédérale).
CÉFNOM	Caractère (85)	Nom de la circonscription électorale fédérale.
SRIDU	Caractère (10)	Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères).
SRNOM	Caractère (7)	Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite).

**Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion (suite)**

Nom d'attribut	Type de données	Description
ADIDU	Caractère (8)	Désigne particulièrement une aire de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion).
IDIDU	Caractère (10)	Désigne particulièrement un îlot de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement, du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion et du code à 2 chiffres de l'îlot de diffusion).
IDPRLAT	Nombre (11.8)	Latitude du point représentatif de l'îlot de diffusion, en degrés et décimales.
IDPRLONG	Nombre (13.8)	Longitude du point représentatif de l'îlot de diffusion, en degrés et décimales.

## Centre de population

Les fichiers des limites des centres de population montrent les limites des centres de population pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Un centre de population a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population actuels du recensement. Les fichiers comprennent les limites de tous les centres de population définis aux fins du recensement. Les centres de population qui chevauchent les limites provinciales figurent en partie dans les fichiers des limites selon la province.

Au total, cinq centres de population recoupent les limites de provinces. Dans chaque cas, le centre de population est divisé selon la limite provinciale et est représenté sous forme de deux enregistrements de polygones dans le fichier des limites. Les cinq centres de population qui recoupent les limites de provinces sont les suivants :

- Campbellton croise la frontière provinciale Nouveau-Brunswick/Québec
- Hawkesbury croise la frontière provinciale Québec/Ontario
- Ottawa – Gatineau croise la frontière provinciale Québec/Ontario
- Flin Flon croise la frontière provinciale Manitoba/Saskatchewan
- Lloydminster croise la frontière provinciale Saskatchewan/Alberta

Les catégories de genre de centre de population comprennent les suivantes : noyau, noyau secondaire, banlieue à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, ainsi que les centres de population à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

Dans le groupe de taille de centre de population, les centres de population sont répartis entre les trois catégories suivantes :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 et plus.

**Tableau 4.14 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des centres de population**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	Type propriété multipolygone	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
CPIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement un centre de population
CPNOM	Caractère (100)	Nom du centre de population
CPGENRE	Caractère (1)	Genre du centre de population
CPPIDU	Caractère (6)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'un centre de population (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 4 chiffres du centre de population).
CPCLASSE	Caractère (1)	Permet la distinction entre les petits centres de population, les moyens centres de population et les grands centres de population urbains.
RMRIDU	Caractère (3)	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
RMRNOM	Caractère (100)	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRGENRE	Caractère (1)	Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement.
RMRPIDU	Caractère (5)	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).

**Note :** L'abréviation officielle du centre de population est POPCTR. Toutefois, en raison des limites de longueur des noms d'attributs pour certaines applications SIG, on utilise PC pour représenter le centre de population.

**Tableau 4.15 Valeurs de genre de centre de population selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Valeurs de genre de centre de population	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
1 Noyau à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	151	4	2	5	7	31	43	5	9	18	25	1	1	...
2 Banlieue à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	164	2	1	7	4	34	68	4	10	16	18	...	...	...
4 CTRPOP à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR	607	24	4	25	22	172	146	35	44	70	56	...	2	7
6 Noyau secondaire à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	25	...	...	...	...	6	13	...	...	5	1	...	...	...
<b>Total</b>	<b>947</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>243</b>	<b>270</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

**Notes :** Comprends les parties des provinces.

RMR région métropolitaine de recensement

AR agglomération de recensement

CTRPOP centre de population

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2011**Tableau 4.16 Valeurs de taille de centre de population selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Valeurs de taille de centre de population	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
2 Petit centre de population	861	29	6	35	30	224	237	42	59	101	87	1	3	7
3 Moyen centre de population	54	...	1	1	2	13	19	1	2	6	9	...	...	...
4 Grand centre de population	32	1	...	1	1	6	14	1	2	2	4	...	...	...
<b>Total</b>	<b>947</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>243</b>	<b>270</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

**Note :** Comprends les parties des provinces.**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

## Localité désignée

Les Fichiers des limites des localités désignées montrent les limites des localités désignées pour lesquelles les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées. Une localité désignée est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considérée comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population. Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales. Les fichiers comprennent les limites de tous les localités désignées définis aux fins du recensement.

Le fichier numérique des limites comprend les limites des 1 507 localités désignées définies aux fins du recensement. Le fichier des limites cartographiques comprend les limites de 1 503 localités désignées (voir section 5, Qualité des données/Integralité).

**Tableau 4.17 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des localités désignées**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique	Type propriété	Forme de la géométrie; spécifique à Langage
LimiteCartographique	multipolygone	de balisage géographique
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
LDIDU	Caractère (6)	Désigne particulièrement la localité désignée (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 4 chiffres de la localité désignée).
LDNOM	Caractère (85)	Nom de la localité désignée.
LDGENRE	Caractère (3)	Genre de localité désignée

**Tableau 4.18 Genres de localités désignées selon la province et le territoire, Recensement de 2011**

Genre de localité désignée		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
CFA	Class IV area	65	...	...	65	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
DMU	Dissolved municipality	85	...	...	...	...	...	44	2	37	2	...	...	...	...
DPL	Designated place	183	183	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
IRI	Indian reserve/ Réserve indienne	53	...	...	...	...	...	...	...	...	...	53	...	...	...
IST	Island trust	26	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26	...	...	...
LNC	Localité non constituée	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
LSB	Local service board	44	...	...	...	...	...	44	...	...	...	...	...	...	...
LSD	Local service district	167	...	...	...	167	...	...	...	...	...	...	...	...	...
LUD	Local urban district	36	...	...	...	...	...	...	36	...	...	...	...	...	...
MDI	Municipalité dissoute	94	...	...	...	...	94	...	...	...	...	...	...	...	...
MDP	Municipal defined places	26	...	...	...	...	...	26	...	...	...	...	...	...	...
MET	Métis settlement	10	...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...
NCM	Northern community	46	...	...	...	...	...	...	46	...	...	...	...	...	...
NVL	Nisga'a village	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...
OHM	Organized hamlet	157	...	...	...	...	...	...	...	157	...	...	...	...	...
SE	Aboriginal settlement	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
UNP	Unincorporated place	484	...	...	...	...	...	...	...	...	249	235	...	...	...
UUC	Unincorporated urban centre	13	...	...	...	...	...	...	13	...	...	...	...	...	...
<b>Total</b>		<b>1 507</b>	<b>183</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>167</b>	<b>106</b>	<b>114</b>	<b>97</b>	<b>194</b>	<b>261</b>	<b>319</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

## Fichiers de référence hydrographiques

Les fichiers de référence hydrographiques sont fournis afin de permettre la cartographie des eaux intérieures, des océans, des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Les fichiers hydrographiques ont été créés pour être utilisés conjointement avec les fichiers des limites. Le cliché d'enregistrement du tableau 4.19 ci-dessous correspond aux lacs et rivières (polygones), des littoraux (polygones) et aux rivières intérieures (trait).

**Tableau 4.19 Cliché d'enregistrement des fichiers de référence hydrographiques**

Nom d'attribut	Type de données	Description
FID	Num.id (4)	Spécifique à ArcGIS®
Shape	Géométrie	Spécifique à ArcGIS®
LimiteNumérique LimiteCartographique	Type propriété multipolygone	Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique
HYDROIDU	Caractère (7)	Numéro d'identification unique
NOM	Caractère (55)	Nom du trait
RANG	Nombre	Rang du trait
PRIDU	Caractère (2)	Numéro d'identification unique de la province ou du territoire

**Tableau 4.20 Total de traits des fichiers de référence hydrographiques**

PRIDU	Fichier des littoraux (nombre de polygones)	Fichiers des lacs et rivières (nombre de polygones)	Fichier des rivières intérieures (nombre de traits)
10	5 083	4 965	6 062
11	147	358	80
12	1 966	8 226	4 063
13	472	3 418	3 759
24	4 330	37 775	19 078
35	12 164	43 237	19 471
46	71	6 804	4 745
47	0	5 455	6 027
48	0	4 270	9 606
59	26 386	56 834	186 648
60	35	1 563	3 714
61	1 319	26 236	8 375
62	26 264	26 659	5 988
Plus que 62	53	22	5
<b>Total</b>	<b>78 290</b>	<b>225 822</b>	<b>277 621</b>



**Tableau 4.21 Total de traits des fichiers de référence hydrographiques selon le rang**

Rang	Fichier des littoraux (nombre de polygones)	Fichiers des lacs et rivières (nombre de polygones)	Fichier des rivières intérieures (nombre de traits)
0	78 290	0	0
1	0	111	0
2	0	3 237	11 442
3	0	3 357	19 221
4	0	10 873	36 032
5	0	19 967	80 914
6	0	64 245	130 012
7	0	124 032	0
<b>Total</b>	<b>78 290</b>	<b>225 822</b>	<b>277 621</b>

**Notes:**

Tous les traits du fichier des littoraux (polygone) reçoivent une valeur de rang égale à la valeur « zéro ».

Dans le fichier des lacs et des rivières (polygones) et dans le fichier des rivières (traits), le principe directeur général est que l'on attribue un rang à chaque trait. On attribue aux traits plus importants les rangs les plus faibles (p. ex., 1, 2, 3), tandis que les traits les plus faibles reçoivent les rangs supérieurs (p. ex., 5, 6, 7).

Les traits du fichier des lacs et des rivières (polygone) qui ont reçu la valeur de rang « 7 » sont constitués de cours d'eau et d'îles qui ont des superficies de polygone extrêmement petites.

Les traits localisés à l'extérieur du Canada reçoivent une valeur PRIDU supérieure à 62.

**Valeurs du domaine des attributs****DRGENRE**

La liste qui suit présente les différents genres de division de recensement.

DRGENRE	Description de DR
CDR	Census division / Division de recensement
CT	County / Comté
CTY	County
DIS	District
DM	District municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional district
REG	Region
RM	Regional municipality
TÉ	Territoire équivalent
TER	Territory / Territoire
UC	United counties

**SDRGENRE**

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. Une liste des genres de subdivisions de recensement figure ci-après.

<b>SDRGENRE</b>	<b>Description de SDR</b>	<b>SDRGENRE</b>	<b>Description de SDR</b>
C	City / Cité	RCR	Rural community / Communauté rurale
CC	Chartered community	RDA	Regional district electoral area
CG	Community government	RG	Region
CN	Crown colony / Colonie de la couronne	RGM	Regional municipality
COM	Community	RM	Rural municipality
CT	Canton (municipalité de)	RV	Resort village
CU	Cantons unis (municipalité de)	S-É	Indian settlement / Établissement indien
CV	City / Ville	SA	Special area
CY	City	SC	Subdivision of county municipality / Subdivision municipalité de comté
DM	District municipality	SÉ	Settlement / Établissement
HAM	Hamlet	SET	Settlement
ID	Improvement district	SG	Self-government / Autonomie gouvernementale
IGD	Indian government district	SM	Specialized municipality
IM	Island municipality	SNO	Subdivision of unorganized / Subdivision non organisée
IRI	Indian reserve / Réserve indienne	SV	Summer village
LGD	Local government district	T	Town
LOT	Township and royalty	TC	Terres réservées aux Cris
M	Municipality / Municipalité	TI	Terre inuite
MD	Municipal district	TK	Terres réservées aux Naskapis
MÉ	Municipalité	TL	Teslin land
MU	Municipality	TP	Township
NH	Northern hamlet	TV	Town / Ville
NL	Nisga'a land	V	Ville
NO	Unorganized / Non organisé	VC	Village cri
NV	Northern village	VK	Village naskapi
P	Parish / Paroisse (municipalité de)	VL	Village
PE	Paroisse (municipalité de)	VN	Village nordique

**RMRGENRE**

Genre de région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement.

<b>RMRGENRE</b>	<b>Description de RMR</b>
B	Région métropolitaine de recensement (RMR)
D	Agglomération de recensement (AR) non subdivisée secteur de recensement
K	Agglomération de recensement (AR) subdivisée en secteurs de recensement
< Nulle >	sans objet (à l'extérieur des RMR et AR)

**CSSGENRE**

Le genre de la Classification des secteurs statistiques est un code à un chiffre qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), une agglomération de recensement (AR), une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) ou dans les territoires.

<b>CSSGENRE</b>	<b>Description de CSSGENRE</b>
1	Subdivision de recensement dans les régions métropolitaines de recensement
2	Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement ayant au moins un secteur de recensement
3	Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement sans secteur de recensement
4	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine forte
5	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine modérée
6	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine faible
7	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant aucune influence métropolitaine
8	Subdivision de recensement dans les territoires, située à l'extérieur des agglomérations de recensement

**CSSCODE**

Le code de la Classification des secteurs statistiques est un code à trois chiffres qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). Les catégories des ZIM indiquent le degré d'influence que la RMR et/ou l'AR a sur ces zones sont les suivantes : forte (code 996), modérée (code 997), faible (code 998), aucune influence (code 999), ou les territoires (code 000). Les codes de la Classification des secteurs statistiques sont :

<b>CSSCODE</b>	<b>Description de CSSCODE</b>
000	Territoires, à l'extérieur des agglomérations de recensement (AR)
001-995	RMR ou AR
996	Forte
997	Modérée
998	Faible
999	Aucune influence

De plus amples détails figurent dans la *Classification géographique type (CGT), volume I – Classification des secteurs statistiques – Variantes de la CGT* (n° 12-571-X au catalogue).

**CPGENRE**

Les genres des centres de population sont :

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Noyau à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement                |
| 2 | Banlieue à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement             |
| 4 | Centre de population à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement |
| 6 | Noyau secondaire à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement     |

**CPCLASSE**

Les classes des centres de population sont :

- |   |   |
|---|---|
| 2 | Petit centre de population (population de 1 000 à 29,999)         |
| 3 | Moyen centre de population (population de 30 000 à 99 999)        |
| 4 | Grand centre de population urbain (population de 100 000 et plus) |

**LDGENRE**

LDGENRE indiquant le genre de localité désignée.

CFA	Class IV area
DMU	Dissolved municipality
DPL	Designated place
IRI	Indian reserve / Réserve indienne
IST	Island trust
LNC	Localité non constituée
LSB	Local service board
LSD	Local service district
LUD	Local urban district
MDI	Municipalité dissoute
MDP	Municipal defined places
MET	Métis settlement
NCM	Northern community
NVL	Nisga'a village
OHM	Organized hamlet
SE	Aboriginal settlement
UNP	Unincorporated place
UUC	Unincorporated urban centre

**Spécifications des fichiers**

Sans objet

## Formats des logiciels

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- ArcGIS®  
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language) version 3.1.1  
extension de fichier : .gml
- MapInfo®  
extension de fichier : .tab

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec les Fichiers des limites du Recensement de 2011. Les usagers sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

## Configuration du système

Sans objet

## Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents

Les fichiers ArcGIS®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont tout compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu du fichier (.gml).

Les attributs, contenus dans quelques fichiers des limites de 2011, contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés avec succès dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS® 9.3.1 et MapInfo® 11.0.1.

## Représentation géographique

Les Fichiers des limites de 2011 sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada, dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique : NAD83  
Coordonnées : Longitude et Latitude

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une correction du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27) qui reflète plus de précision de l'arpentage géodésique et le codage de contrôle au sol.

Le système de coordonnées géographiques est un système général de référence spatiale pour la terre. Ce système fournit le relevé unique pour les caractéristiques de localisation, telles que des points, des lignes et des polygones.

Les usagers des Fichiers des limites du Recensement de 2011 peuvent transformer les fichiers en représentation qui satisfait le mieux leurs besoins tout en connaissant les effets que ces représentations ont sur les angles, régions, distances et directions.

## Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La projection, la région géographique, le code géographique de couverture, le type de fichier, la date de référence géographique, le type de logiciel et la langue sont intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

**Premier caractère** : projection du fichier

g la projection est géographique (latitude / longitude)

**Trois caractères suivants** : principale région géographique du fichier

pr\_ province et territoire  
cef circonscription électorale fédérale  
re\_ région économique  
dr\_ division de recensement  
sdr subdivision de recensement  
sru subdivision de recensement unifiée  
rmr région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement  
sr\_ secteur de recensement  
ad\_ aire de diffusion  
id\_ îlot de diffusion  
cp\_ centre de population  
ld\_ localité désignée  
hy\_ données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)

**Trois chiffres suivants** : code géographique de couverture

000 Canada

**Caractère suivant** : type de fichier

a un fichier numérique des limites  
b un fichier des limites cartographiques  
c une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs (polygone)  
d une couverture hydrographique détaillée des rivières intérieures (trait)  
h couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et des océans environnants

**Deux chiffres suivants** : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données statistiques du Recensement de 2011 sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour les produits du Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

11 la date de référence géographique est 2011

**Caractère suivant** : format du fichier

a ArcGIS® (.shp)  
g Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)  
m MapInfo® (.tab)

**Deux derniers caractères** : langue

\_e anglais  
\_f français

## 5. Qualité des données

Les éléments composant la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux usagers pour tous les produits de données spatiales diffusés aux fins du recensement.

### Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création des fichiers des limites se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Dans le cas de la création du fichier des limites numériques, des données spatiales et d'attribut ont été extraites au niveau géographique le moins élevé, l'îlot de diffusion. La manipulation des données dans les fichiers de produits consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Le fichier natif de l'îlot de diffusion a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). La composante spatiale du fichier a été reprojetée à partir de la projection conique uniforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude (NAD83) au moyen d'ArcGIS®, ArcCatalog (outil de projection des caractéristiques).

Tous les niveaux géographiques plus élevés ont été créés à partir de l'îlot de diffusion. Les fichiers ont été vérifiés du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers. Les codes d'identification unique des régions géographiques, les noms, les genres et les relations entre les différents niveaux géographiques du Recensement de 2011 sont trouvés dans l'IDS.

Pour créer des fichiers de limites cartographiques, un sous-ensemble des données hydrographiques, la couche de données côtières a été créée. Ce sous-ensemble de caractéristiques hydrographiques côtières a été utilisé pour effacer les parties des îlots de diffusion couverts par des étendues d'eau.

La couche hydrographique interne résulte d'une sélection des traits hydrographiques à partir des couches de données de référence hydrographique de la Base nationale de données. Ces données de référence proviennent de la Base de données topographiques (cartes 1 : 50 000 et 1 : 250 000) et de la Carte numérique du monde. Dans Colombie-Britannique, des données supplémentaires proviennent du Réseau hydrographique national.

Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau que l'on ne peut trouver dans la couche littorale. Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.



Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME<sup>®</sup> en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> (.tab).

## Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., division de recensement et subdivision de recensement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont définies.

Les points représentatifs des îlots de diffusion ont été générés à même l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada, à l'aide du logiciel ArcGIS<sup>®</sup> conjointement avec leurs limites géographiques respectives. On a utilisé l'hydrographie la plus détaillée disponible pour identifier les limites cartographiques et pour calculer les points représentatifs en format natif de Statistique Canada. Des efforts ont été déployés pour s'assurer que les points représentatifs ne se trouvent pas dans l'eau, dans la mesure du possible. Après avoir géoréférencé le fichier des limites de l'îlot de diffusion et les fichiers hydrographiques (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification) et convertis en fichiers ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) ou MapInfo<sup>®</sup> (.tab). Ces manipulations pourraient avoir causé des changements à la représentation sur le sol et à des caractéristiques hydrographiques, résultant que des points représentatifs qui se trouvent dans l'eau.

## Précision des attributs

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex., identificateur unique de division de recensement, nom).

Comme on l'a vu dans l'historique, les attributs (noms, genres et codes d'identification unique) de toutes les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 démontrées sur les cartes sont tirés des bases de données de l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les noms et genres des régions géographiques administratives normalisées du Recensement de 2011 ont été mis à jour pour le Recensement de 2011 en utilisant du matériel de référence des administrations provinciales et territoriales.

Les données des attributs associés aux polygones des fichiers des limites ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans l'Infrastructure des données spatiales et elles se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Les fichiers de données hydrographiques ont été créés pour les fichiers des limites afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale.

## Uniformité avec d'autres produits

On procède à des vérifications topologiques contre le fichier du réseau routier et les fichiers des limites pour mesurer le degré d'intégration de ces produits. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance comme défini ci-dessous.

XY Résolution : 0,000000001 degré  
XY Tolérance : 0,000000008983153 degré

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 et les fichiers de référence hydrographiques connexes ne sont pas nécessairement compatibles avec les fichiers disponibles d'autres sources.

## Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinents.

Chaque fichier des limites comprend un ensemble complet de régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 pour ce niveau dans la hiérarchie géographique sauf pour le Fichier des limites des îlots de diffusion et le Fichier des limites des localités désignées.

Il est important de noter que dans les fichiers numériques des limites et les fichiers des limites cartographiques, une région géographique normalisée du Recensement de 2011 peut comprendre plus d'un polygone. Certaines régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 ont deux parties ou plus dans les fichiers numériques des limites, particulièrement les subdivisions de recensement. Dans les fichiers des limites cartographiques, cette particularité résulte de l'élimination, pour les fichiers numériques des limites des polygones des littoraux, amenant ainsi la création de plusieurs polygones pour une région géographique normalisée du Recensement de 2011. Pour les fichiers des limites cartographiques, cette situation affecte seulement les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 côtières.

La liste ci-après comprend les 153 îlots de diffusion qui ne sont pas inclus dans le Fichier des limites cartographiques. Ces îlots de diffusion sont compris entièrement sur le littoral et ont été par conséquent supprimés au moment de la production du Fichier des limites cartographiques.

1001050321	1209084511	1217039801	1314016201	3551010630
1001050322	1209084512	1217039902	1315015803	3558038552
1001050401	1209084513	1217040004	1315015901	3558043301
1001052001	1209084514	1217040316	1315016605	3560032309
1001055609	1209084624	1217040419	1315017801	5915005618
1001068206	1209084625	1217040514	1315022001	5915324116
1001071915	1209084626	1217040619	1315029006	5915356908
1001072415	1209084627	1217041510	1315029104	5915356909
1002007920	1209084628	1217041723	2401002615	5915357612
1002007921	1209098004	1217042005	2402006406	5915360205
1002011705	1209098104	1217042509	2402006412	5917033105
1003007304	1212011001	1217042603	2410012219	5917047201
1004010913	1212012209	1217042929	2423006601	5917062904
1007048703	1214003909	1217043205	2423006610	5917063410
1007051918	1217035218	1217044003	2437029911	5917064208
1007051927	1217035219	1217044308	2465066705	5917064819
1007055003	1217035305	1217044605	2471024721	5917068801
1007055004	1217035507	1217044913	2472019943	5919018901
1008017007	1217035508	1217045010	2497008743	5919030508
1008022116	1217035702	1217045112	2497012525	5921026004
1103009910	1217035703	1217051713	3507022916	5924021206
1103013011	1217035809	1217052209	3528021912	5924026415
1103016014	1217036209	1217052812	3528022050	5926042407
1103016841	1217036707	1217053104	3528022051	5929015013
1201004907	1217037415	1302005612	3537081315	5929016502
1201004908	1217037814	1302006110	3541014619	5929017310
1201004909	1217038913	1302006304	3542024424	5943007022
1204003909	1217039316	1302007220	3543089711	5947006305
1204003910	1217039506	1302007221	3543089712	6204006239
1209083805	1217039612	1302007222	3551007201	
1209084510	1217039705	1314009312	3551009002	

Sept îlots de diffusion sont entièrement couverts par les fichiers de référence hydrographique des littoraux (polygones) et des lacs et rivières (polygones). Par conséquent, les points représentatifs de ces îlots de diffusion se trouvent dans l'eau.

1001059101, 1209084623, 1217045420, 1217045814, 1217045908, 1217046214, 5921021202

Dans six îlots de diffusion, les points représentatifs sont situés sur une très petite île localisée dans le fichier de référence hydrographique des littoraux (polygones), dans lequel les îles côtières figurent sous forme de polygones d'eau; par conséquent, les points représentatifs semblent être situés dans les littoraux.

1201005326, 1314016106, 1302010202, 3560032118, 5917064901, 5919148006

Dans huit îlots de diffusion, les polygones d'eau à l'intérieur du fichier de référence hydrographique des littoraux (polygones) s'étendent trop loin dans les terres. La masse d'eau du littoral a été modifiée pour que les micro polygones apparaissant entre les portions terrestre et hydrographique soient assignées à la masse d'eau du littoral. Par conséquent, les points représentatifs de ces huit îlots de diffusion sont situés dans l'eau.

1315016601, 2466270705, 3513004410, 3520482703, 3526012429, 3526020917, 5915356919, 5917068803

Deux îlots de diffusion sont inclus dans le fichier des limites cartographiques, même si leurs points représentatifs sont situés dans le littoral. Le fichier des littoraux a été corrigé aux fins de la production du fichier des limites cartographiques.

1007015410, 5919019905

Une liste des quatre localités désignées (LD) qui ne sont pas incluses dans le fichier des limites cartographiques figure ci-après. Ces LD se trouvent entièrement dans l'eau et ont par conséquent été supprimées pendant la production du fichier des limites cartographiques des localités désignées.

<b>LDNOM</b>	<b>LDIDU</b>
Campbell part B	350084
Gambier Island Trust Area part E	590253
Saltspring Island Trust Area part D	590237
Saltspring Island Trust Area part F	590239

En 2006, les LD ne pouvaient pas chevaucher les limites des subdivisions de recensement (SDR). Pour s'assurer que les LD créés en 2001, ou au paravent, respectent les limites des SDR de 2006, les LD chevauchant les limites de SDR ont été fractionnées pour créer des LD indépendantes. Pour s'assurer une comparabilité historique et pour faciliter la transition, chaque nouvelle LD indépendante garde son nom existant avec la composante 'partie', telle que partie A, partie B. Un code unique lui a été assigné. Après consultation auprès des autorités provinciales, les LD mentionnées ci-dessus, sont parmi celles qui ont été maintenues, en dépit du fait qu'elles se trouvent entièrement dans l'eau et continuent de l'être en 2011. Par conséquent, au moment de la création du fichier des limites cartographiques, ces quatre LD ont été effacées.

## Annexe A Glossaire

### Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

### Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR.

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

### Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

### **Classification des secteurs statistiques**

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM englobe toutes les SDR provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

### **Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

### **Code géographique**

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

### **Code postal<sup>MO</sup>**

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

### **Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

### **Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

---

MO : Code postale est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

## Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

## Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province et territoire.

## Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

## Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

## Fichier des limites cartographique

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans les couches supplémentaires.

## Fichier du réseau routier

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des rues, des noms de rues, des genres de rues, des directions de rues et des tranches d'adresses. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

## Fichier numérique de limite

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du recensement qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

## Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

### Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

### Infrastructure des données spatiales

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

### Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

### Nom de localité

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

### Noyau, banlieue et région rurale

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a été fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.



Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

### **Point représentatif**

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées – province et territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région géographique du Canada**

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR et des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

### **Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

### **Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### **Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

### **Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

### **Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

### **Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

### **Zones d'influence métropolitaine de recensement**

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.



## Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 <sup>1</sup>	25 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 <sup>1</sup>	22 <sup>1</sup>	24 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 <sup>1</sup>	224 <sup>1</sup>	237 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	59 <sup>1</sup>	101 <sup>1</sup>	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 <sup>1</sup>	14 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côte d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal <sup>MO</sup>	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

## Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
C	Cité / City	6	...	...	...	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CC	Chartered community	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
CG	Community government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
COM	Community	33	...	33	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CT	Canton (municipalité de)	45	...	...	...	...	45	...	...	...	...	...	...	...	...
CU	Cantons unis (municipalité de)	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...
CV	Ville / City	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CY	City	149	3	2	...	4	...	46	9	16	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52	...	...	...
HAM	Hamlet	36	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	10	24
ID	Improvement district	7	...	...	...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...
IGD	Indian government district	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
IM	Island municipality	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
LOT	Township and royalty	67	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
M	Municipalité / Municipality	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
MD	Municipal district	76	...	...	12	...	...	...	...	...	64	...	...	...	...
MÉ	Municipalité	619	...	...	...	...	619	...	...	...	...	...	...	...	...
MU	Municipality	54	...	...	...	...	...	54	...	...	...	...	...	...	...
NH	Northern hamlet	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
NL	Nisga'a land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
NO	Non organisé / Unorganized	137	...	...	...	...	96	16	10	2	...	...	4	6	3
NV	Northern village	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	...	...	...	150	...	...	...	...	...	...	...	...	...

**Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011**  
(suite)

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
PE	Paroisse (municipalité de)	179	...	...	...	...	179	...	...	...	...	...	...	...	...
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RDA	Regional district electoral area	158	...	...	...	...	...	...	...	...	...	158	...	...	...
RG	Region	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RGM	Regional municipality	4	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
RM	Rural municipality	413	...	...	...	...	...	...	117	296	...	...	...	...	...
RV	Resort village	40	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...
S-É	Établissement indien / Indian settlement	28	...	...	...	...	6	5	4	1	4	3	5	...	...
SA	Special area	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	...	...	28	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SÉ	Établissement / Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	...	...
SET	Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...
SM	Specialized municipality	5	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SV	Summer village	51	...	...	...	...	...	...	...	...	51	...	...	...	...
T	Town	743	277	7	31	13	...	88	51	147	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
TI	Terre inuite	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
TL	Teslin land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
TP	Township	207	...	...	...	...	...	207	...	...	...	...	...	...	...
TV	Ville / Town	15	...	...	...	14	...	1	...	...	...	...	...	...	...
V	Ville	222	...	...	...	...	222	...	...	...	...	...	...	...	...
VC	Village cri	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
VK	Village naskapi	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
VL	Village	550	...	...	...	66	45	11	19	266	95	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.